

Conseil d'école du jeudi 7 novembre 2024
Groupe scolaire de la Barêche- DURNES

Présents :

Mmes Cuinet, Girardet, Gaulard, Maradan, Nolot, enseignantes
Mr Donze, vice président du syndicat intercommunal de la Barêche
Mmes Auger, Benoit, Ducouloux, Mrs Bépoix, Huguenotte, représentants de parents d'élèves
Absents excusés : Mme Antoine, inspectrice de l'éducation nationale de Besançon 8 ,
Mme Boularand Cretin Cécile, enseignante

I - Installation du nouveau conseil d'école

1-Élections des représentants de parents d'élèves au conseil d'école :

Elles ont eu lieu le vendredi 11 octobre. Seul le vote par correspondance était proposé. Une seule liste était présentée par des parents non affiliés à une fédération. La participation a été de 64% (60% l'année dernière).

Sont élus :

Délégués titulaires :

- Mr Huguenotte Joris
- Mr Bépoix Paul
- Mme Auger Amandine
- Mme Ducouloux Victoria
- Mme Benoit Joëlle

Délégués suppléants :

- Mme Coulet Audrey
- Mme Rousseau-Gresset Carole

Il est rappelé que ces personnes sont élues pour l'année scolaire en cours.

Les délégués sont également chargés de veiller au bon déroulement des élections de l'année scolaire suivante.

Il avait été abordé l'idée de passer sur une version dématérialisée du vote pour les élections : cependant, il s'avère que ce mode de vote est à la charge des communes et représente un investissement important, le vote version papier par correspondance continuera donc à être le mode choisi pour les prochaines élections.

II - L'organisation pédagogique

1 L'équipe pédagogique et effectifs des classes:

Classes	Effectifs	Répartitions	Enseignants
PS	18	18 PS	Mme Nathalie Cuinet
MS/GS	25	14 MS / 11 GS	Mme Carole Girardet les mardi, jeudi et vendredi Mr Paul Darçot, les lundis en décharge de direction
CP/CE2	19	11 CP / 8 CE2	Mme Maryline Maradan
CE1/CM1	25	19 CE1 / 6 CM1	Mme Estelle Gaulard
CM1/CM2	24	12 CM1/ 12 CM2	Mme Marion Nolot les lundi, jeudi, vendredi Mme Cécile Boularand Crétin les mardis

Total: 111 élèves , 84 familles

L'équipe comprend également:

- Mme Mireille Andrey , ATSEM à temps plein dans la classe de PS
- Mme Laëtitia Cuenot, ATSEM à temps partiel (le matin) dans la classe de MS/GS

- Mme Jessica Roy, AESH, accompagne un élève à besoins éducatifs particuliers les après-midis dans la classe de MS/GS

Des décroissements sont organisés l'après-midi :

- les élèves de MS sont accueillis dans la classe de PS de 14h00 à 15h30 (pendant la sieste des PS)
- les 6 élèves de CM1 de la classe de Mme Gaulard sont accueillis dans la classe de CM1/CM2 de 13h45 à 15h00 tous les après-midi (piscine les lundis jusqu'à fin novembre, les autres jours pour travailler en sciences et histoire-géographie)

2- Prévisions d'effectifs pour la rentrée de septembre 2024 :

Effectifs attendus à la rentrée 2025: arrivée prévisionnelle de 13 élèves de PS d'après les données des mairies

Ce qui fait une prévision d'effectifs de 112 élèves pour la rentrée de septembre 2025.

3- RASED: Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficultés.

Le réseau s'adresse aux enseignants, aux élèves et à leurs parents.

C'est un service public gratuit de l'éducation nationale composé d'une psychologue scolaire et d'une enseignante spécialisée qui intervient sur plusieurs écoles du secteur d'Ornans.

La psychologue scolaire est Mme Julie KIEGER, son bureau est basé à l'école Courbet à Ornans. Elle intervient sur demande des enseignants pour réaliser des bilans pour des élèves en difficultés ou pour proposer un entretien avec un élève ou sa famille. Les parents peuvent prendre également contact directement avec la psychologue scolaire au **03/81/62/20/13**. Cette aide est gratuite et confidentielle.

Une enseignante spécialisée intervient également sur l'école (Mme Céline Milandri). Son intervention se fait sur demande de l'enseignant de la classe, pour résoudre des difficultés scolaires que tous les dispositifs mis en place au sein de la classe n'ont pas permis de résoudre.

Pour cette période de novembre/décembre, elle interviendra à raison de 2 séances par semaine pour un groupe de 5 élèves de CE1 et un groupe de 7 élèves de CM1/CM2.

III -Règlement intérieur

Aucune modification n'est proposée. Il est rappelé que le présent règlement mentionne l'interdiction du port de montres connectées dans l'enceinte de l'école.

Le règlement sera distribué aux nouvelles familles.

IV-Les projets:

1-Piscine :séances à Nautilou à Ornans

Les séances ont lieu le lundi après-midi du 9 septembre au 25 novembre pour tous les élèves de CM1/CM2 et auront lieu le mardi après-midi du 3 décembre au 18 février pour les élèves de CP, CE1 et CE2, à raison de 10 séances pour chaque période.

Le coût du transport et le financement des séances sont intégralement pris en charge par le syndicat intercommunal de la Barèche.

2-Projets divers :

- Ecole de la forêt se poursuit : pour la classe de CP/CE2 le vendredi après-midi et pour la classe de CE1/CM1 le lundi après-midi (sauf en cas de météo défavorable)
- Inscription au dispositif « Ecole et cinéma » pour les 3 classes d'élémentaire et « Maternelle au cinéma » pour les 2 classes maternelles : 3 séances de cinéma dans l'année
- sortie au cinéma pour les classes de MS/GS et CP/CE2 le vendredi 18 octobre à Ornans : Billy le hamster cowboy, 6 courts métrages issus d'albums de Catharina Valckx
- Matinée d'ateliers sur le thème de la lutte et prévention contre le harcèlement scolaire : journée nationale du 07 novembre 2024
- La journée « ateliers de Noël » aura lieu cette année le jeudi 19 décembre
- Projet apprendre à porter secours : pour les 2 classes de maternelle avec la venue des pompiers de Lavans-Vuillafans et pour les 3 classes élémentaires avec la venue d'un intervenant de la croix rouge
- Intervenant pour des séances de tennis au printemps pour les MS et GS

V-Evaluations nationales

Cette année, des évaluations nationales, en français et mathématiques, ont eu lieu au mois de septembre en CP, CE1, CE2, CM1 et CM2, donc dans chaque niveau de l'école élémentaire (nouveau).

Les résultats individuels pour chaque élève ont été transmis aux parents, certains ont été reçus en entretien individuels par les enseignantes concernées.

Les résultats comparatifs au niveau de la circonscription, académique et national sont en cours de réalisation.

VI-Programme pHARE : programme de lutte contre le harcèlement à l'école

Un protocole a été mis en place au sein de chaque école afin de lutter contre le harcèlement scolaire . (entretiens avec l'élève harcelé, entretiens avec le ou les élèves harceleurs, entretiens avec les parents des élèves concernés, proposition de réparations, ...)

Des médiateurs au niveau de l'inspection académique peuvent également intervenir si aucune amélioration n'est constatée.

Une demi-journée dédiée à la lutte contre le harcèlement scolaire est programmée sur l'école : le jeudi 7 novembre, journée nationale de lutte contre le harcèlement scolaire. Les élèves ont participé à des ateliers, dirigés par les enseignantes, adaptés à l'âge des élèves (travail plutôt axé en maternelle sur la maîtrise des émotions, l'empathie, la coopération entre les élèves et en élémentaire les élèves ont pu travailler également sur l'empathie avec un atelier d'écriture de messages bienveillants et positifs, un atelier sur l'estime de soi et un atelier avec des saynètes décrivant des situations de harcèlement : se mettre à la place du harcelé, du harceleur, des témoins).

Un questionnaire sur ce sujet à destination des élèves à partir du CE2 sera également distribué, l'analyse se fera en conseil des maîtres.

En complément, 10 heures d'enseignement sur l'année scolaire y sera dédié dans chaque classe.

VII-Sécurité

1-Plan Particulier de Mise en Sûreté : PPMS

C'est un document opérationnel, propre à chaque école, qui doit lui permettre d'être prêt à mettre en place les directives des autorités et à faire face à l'accident majeur en attendant l'arrivée des secours (tempête, séisme, transport de matières dangereuses, attentat, intrusion de personnes étrangères)

A chaque rentrée, le PPMS doit être remis à jour.

2 PPMS sont à distinguer et à compléter par chaque école : le PPMS risques majeurs et le PPMS attentat/ intrusion.

Dans le cadre du PPMS, des exercices (confinement et attentat/intrusion) seront faits au cours de l'année scolaire. Un exercice départemental avec une date et un scénario commun à tous les établissements scolaires du département aura lieu au mois de décembre.

2-Exercice d'évacuation incendie :

Un exercice d'évacuation incendie a eu lieu le lundi 30 septembre : RAS

VIII-Les budgets

- budget mairie : 46 euros/élèves par année pour l'achat de fournitures, de livres, de manuels, de jeux éducatifs, feuilles photocopieuses, fournitures direction.

- coopérative scolaire : tarif dégressif : de 15 à 10 euros par enfant en fonction du nombre d'enfants par famille : permet de financer du petit matériel de cuisine, de bricolage, des albums, des jeux, les sorties scolaires.

-association de parents d'élèves (APE) qui a décidé de financer les différents projets des classes à hauteur d' environ 900 euros/classe cette année

Projet de l'Association de parents d'élèves à venir: Marché de Noël le samedi 14 décembre de 16h à 22h, dans la cour de l'école. Cette année, la participation des élèves sera différente : ils participeront en amont avec leur enseignante à la réalisation d'objets (objets de décoration ou alimentaires) qui seront vendus par les membres de l'APE le jour du marché .

IX-Travaux et investissements du syndicat intercommunal :

De nombreux travaux et investissements ont été réalisés au cours de l'été et lors des journées de pré rentrée: peinture dans la nouvelle salle de sieste, achat d'un rideau occultant sur la porte de secours dans cette salle, étanchéité sur toute la façade extérieure sud ouest de l'école, mise à disposition de l'employé communal et de Mr Juif lors de la journée de pré rentrée, intervention du lieutenant de louveterie pour déloger la fouine qui avait investi les plafonds de 2 classes et qui avait fait des dégâts dans les plafonds (remise au propre des plafonds et sous plafonds par Mrs Ciampaglia et Juif)

Nouvelles demandes :

- Petits travaux pour l'employé communal : remettre des cailloux/tout -venant le long de la piste de course
- maintenance du matériel informatique par IDInfo : MAJ des tablettes, câble de recharge défectueux...
- budgétiser l'achat pour la rentrée de septembre 2025 de chaises (6 chaises pour la maternelle, et éventuellement de renouveler les anciennes chaises en élémentaire par des chaises réglables (10))

Date proposée pour le conseil d'école du deuxième trimestre : lundi 17 mars 2024 à 20h00.

Secrétaire : Mr Bépoix

Présidente: Mme Carole Girardet